

COMMUNIQUÉ



le 1^{er} octobre 2008

Volume 14, No. 3

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

Entente sur le dépôt de l'évaluation

Le 29 septembre 2008, le Bureau de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'est prononcé en faveur de la proposition conjointe du gouvernement et de la FEO visant le dépôt d'une évaluation équilibrée pour 2008.

Les membres du Régime savent sans aucun doute qu'on a demandé aux filiales d'examiner cette proposition avant la réunion du conseil d'administration de la FEO, le 29 septembre 2008. Les membres du Régime devraient avoir reçu un Communiqué de la FEO en date du 23 septembre 2008 exposant la proposition en détail. Si vous n'avez pas vu le *Communiqué* du 23 septembre 2008, il est maintenant affiché sur le site Web de la FEO, sous l'onglet *Communiqué*, dans la section Salle de nouvelles.

La nature de l'entente est expliquée dans le *Communiqué* du 23 septembre 2008. Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec le directeur du Régime de retraite et affaires économiques de

la FEO, ou avec l'agente ou l'agent de votre filiale qui s'occupe des questions relatives au régime de retraite.

Par suite de l'entente, les partenaires et le Régime continueront de se réunir au cours des prochains mois pour finaliser la mise en œuvre de l'entente. Dès que d'autres renseignements seront disponibles, ils feront l'objet d'autres *Communiqués*.

Le site Web de la FEO présente également de l'information dans la section Info-Retraite, accessible à partir de la page d'accueil. Ce volet éducatif a été préparé après l'évaluation de 2005 et contient de précieux renseignements sur votre régime de retraite. Cette section sera mise à jour à la fin d'octobre en fonction de l'évaluation de 2008.